

La béatification de l'abbé Fouque le 30 septembre

Tous les curés du diocèse de Marseille ont reçu hier une lettre signée de leur archevêque, Georges Pontier. Elle les invite à la béatification de l'abbé Jean-Baptiste Fouque, initiateur du catholicisme social phocéen fin XIX^e et début XX^e siècle, dimanche 30 septembre 2018 à la Major. Fondateur de l'hôpital Saint-Joseph et d'œuvres de charité pour les plus pauvres et les enfants maltraités, l'abbé Fouque demeure une référence pour l'Église marseillaise. "Il est un modèle de vie chrétienne aujourd'hui" écrit Mgr Pontier. C'est le cardinal Amato qui a été désigné par le pape François pour élever l'abbé au statut de Bienheureux, première étape vers la canonisation, c'est-à-dire vers la sainteté.